

# Vivre le Parc

Le journal du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin

P5. Portrait

**Le blaireau européen,  
terrassier mal-aimé**

P8. Thématique

**Énergie :  
consommer moins,  
produire mieux**

**FÉVRIER 2025**

# Sommaire

## P4 - Saison



- > Des oiseaux par milliers
- > Pièges à frelons asiatiques : une fausse bonne idée
- > Le blaireau européen, terrassier mal-aimé

## P6 - Initiatives

- > L'atlas de la biodiversité communale
- > Myrtilles sauvages : un équilibre à retrouver

## P7 - Thématique

**Énergie :  
consommer moins,  
produire mieux**



## P11 - Décryptage

**Récolter  
son électricité  
sur un toit**

« Je me sens  
comme une gardienne  
de patrimoine,  
transmetteuse  
de savoirs locaux »

## P12 - Rencontre

**Le cœur  
battant de  
Banizette**

## P13 - Pratique

**5** Idées fortes de Gilles Clément  
sur le paysage



## P14 - Escapade Nedde

## P16 - Ludique !

**Le carnaval  
selon Marcelle  
Delpastre**

## Vivre le Parc

Journal du PNR de Millevaches en Limousin  
05 55 96 97 00 - [www.pnr-millevaches.fr](http://www.pnr-millevaches.fr)  
7 route d'Aubusson - 19290 Millevaches

Directeur de publication : Philippe Brugère, président du PNR de Millevaches en Limousin  
Coordination : Marie Mazurier, chargée de communication du Parc  
Réalisation : Collectif Zélie | Emmanuelle Mayer (coordination éditoriale), Élise Levet (journalisme),  
Hélène Richard (illustration), Émilie Lordemus (maquette & infographie)  
En collaboration avec les techniciens du Parc naturel régional  
Photo de couverture : F. Blandais  
Impression : Imprimerie Champagnac, Aurillac  
Tirage : 20 000 exemplaires, imprimés sur papier PEFC  
Dépôt légal à parution - ISSN : 1774-6876



## Édito

Chers habitantes et habitants  
du Parc naturel régional de Millevaches,

J'ai le plaisir de vous adresser le premier numéro de l'année 2025 de notre journal *Vivre le Parc*.

Voici venu, je l'espère, un moment agréable pour vous avec la lecture de ce magazine d'informations. Habiter un Parc naturel régional est une chance. C'est non seulement un territoire préservé et valorisé pour la richesse de ses patrimoines, mais c'est aussi un lieu où de nombreuses expérimentations et innovations sont menées. C'est ici que sont nées de nombreuses initiatives, dont certaines ont depuis prospéré bien au-delà de nos contrées.

Ce qui fait le charme et la force du Parc naturel régional de Millevaches, c'est qu'il est vivant. Que des femmes et des hommes y travaillent, innovent, créent de l'activité, cultivent ses paysages, imaginent de nouveaux modes de vie, tout en ayant conscience de la nécessité de maintenir un juste équilibre entre activités et préservation des richesses naturelles. Pour que ce territoire d'exception demeure ce qu'il est et s'inscrive pleinement dans le futur

sans rien sacrifier de son fabuleux patrimoine, il faut apprendre à le connaître, à le protéger, à le partager.

Le Parc n'a pas d'autre vocation.

J'ai le plaisir de vous proposer un dossier complet sur l'énergie. Il s'agit d'un enjeu fort pour les années à venir, le Parc travaille sur cette thématique avec force et conviction pour préparer les transitions nécessaires.

Bonne lecture !

Philippe Brugère,  
Maire de Meymac  
Président du PNR  
de Millevaches  
en Limousin



Vol de cigognes blanches et de cigognes noires accompagnées de bondrées.

Photo : Martin Dubus

## Des oiseaux par milliers

902 165 oiseaux de 72 espèces différentes ! C'est le résultat du suivi de migration des oiseaux réalisé entre août et novembre 2024.

Les pigeons (ramier et colombin) sont les plus nombreux, avec 844 783 individus (94 % de l'effectif total), suivis par le pinson des arbres - 33 834 individus - et la grue cendrée - 6 705 individus. Une belle diversité de passereaux a été répertoriée tout au long de la saison : pas moins de

45 espèces, dont des alouettes, grives, hirondelles, guépiers, bergeronnettes, pipits, mésanges, merles, chardonnerets, gros-becs, etc.

Côté rapaces, 16 espèces ont été observées, totalisant 1 806 individus ; principalement des bondrées apivores, avec 755 individus comptabilisés entre fin août et début septembre, et des milans royaux, avec 703 individus vus en octobre et novembre.

Les deux espèces de cigognes ont été

observées cette année, 153 cigognes blanches et 22 cigognes noires.

Quelques espèces rares en Limousin comme le busard pâle, le bruant des neiges et le pipit rousseline sont également passées par le plateau de Millevaches. Le Parc naturel régional et la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) se sont relayés pour effectuer ce comptage.

En savoir plus sur [biodiversite.pnr-millevaches.fr](http://biodiversite.pnr-millevaches.fr)

## Pièges à frelons asiatiques : une fausse bonne idée



Photo : Entomart

**Le frelon asiatique serait une menace... Résultat, des pièges sont installés, mais, finalement, cela fait du tort à la biodiversité. Mise au point.**

Arrivé en Europe en 2004 suite à une introduction involontaire dans le Lot-et-Garonne, *Vespa velutina* (ou frelon à pattes jaunes, appelé aussi frelon asiatique) s'est multiplié partout en France. Son expansion semble, 20 ans plus tard, avoir atteint ses limites climatiques.

Comme toutes les guêpes sociales, le frelon asiatique est carnivore à l'état de larve et s'alimente de sucre une fois adulte. En tant que prédateur opportuniste, il consomme en priorité ce qui est abondant dans l'environnement.

Cet insecte pose problème aux apiculteurs, car il cause du stress aux colonies d'abeilles. C'est pourquoi des pièges sont installés pour tenter de l'éliminer. Mais cela pose plusieurs problèmes : d'une part, l'efficacité des pièges n'est pas démontrée, et d'autre part, ils ne sont pas sélectifs. Des espèces non visées se retrouvent piégées, comme des mouches, moucheron, guêpes, frelons d'Europe, scarabées... mais aussi des syrphes, papillons et abeilles ! Et d'ailleurs, l'impact du frelon asiatique sur la biodiversité est encore peu documenté. Le piégeage n'est donc pas une solution satisfaisante dans le contexte de déclin généralisé des insectes. La lutte contre cette espèce est à mener avec discernement. Pour limiter le stress des abeilles domestiques et réduire les conséquences sur l'apiculture, par exemple, les ruches peuvent être placées sous un filet ou dans une cabane grillagée.



Retrouvez toutes les préconisations du Parc sur [pnr-millevaches.fr](http://pnr-millevaches.fr)

Portrait

# Le blaireau européen, terrassier mal-aimé (*Meles meles*)

Avec sa taille imposante, son port trapu et son masque facial noir et blanc, le blaireau européen est très facilement reconnaissable et ne peut être confondu avec un autre mammifère européen. La morphologie de ce mustélidé est adaptée à ses mœurs fouisseuses, mais pas à la poursuite de proies. De plus, il a une très mauvaise vue, mais un très bon odorat. Il est donc omnivore et adapte son régime alimentaire aux disponibilités. Il préfère se nourrir de vers, d'escargots ou de limaces et diversifie ses repas avec des fruits, des céréales, des coléoptères ou encore des animaux morts, malades ou blessés.

Les blaireaux sont également de grands architectes. Ils terrassent de grands terriers avec entrées multiples - parfois partagés avec d'autres espèces - telles que des renards, lapins ou chats forestiers.

Les blaireaux y vivent en clan et se les transmettent entre générations.

Cet animal est nocturne, voire crépusculaire.

Il est donc rare de pouvoir l'observer directement.

Cependant, sa présence est révélée par des indices :

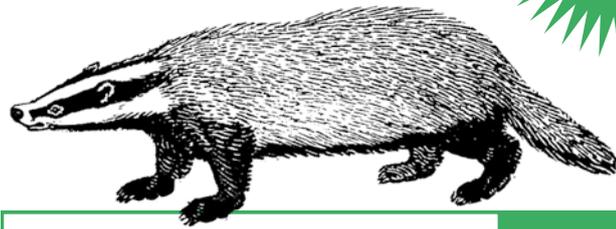
- ses terriers ;
- ses pots, en périphérie de son territoire, dans lesquels il dépose ses excréments ;
- ses empreintes ;
- ses coulées, car il a tendance à toujours emprunter les mêmes chemins.

Une femelle sur trois donne naissance en moyenne à 2,5 jeunes par an et la moitié des blaireautins n'atteignent pas l'âge adulte. Cela limite l'expansion de l'espèce, et des prélèvements importants pourraient rapidement fragiliser les effectifs.

La population estimée en métropole avoisinerait 150 000 individus. Le blaireau porte l'image de nuisible, mais devrait plutôt être considéré comme un auxiliaire, régulant les populations de rongeurs, limaces et escargots, et certaines larves comme les hannetons ou les guêpes.

+ grand mustélidé d'Europe

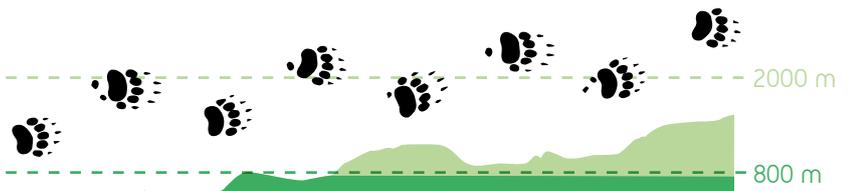
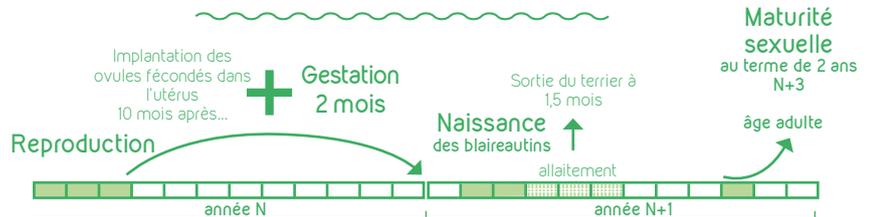
Journée Mondiale !  
15 mai



12 kg en moyenne

70 à 90 cm  
Mâles et femelles sont semblables sauf un poids inférieur pour la femelle

Longévité maximale } 2 À 7 } taux de survie  
15-20 ans } petits / portée } 50 %



Le blaireau est présent sur tout le territoire du Parc, bien qu'il se raréfie au-dessus de 800 m (et ne vit pas au delà de 2000 m)

## La tuberculose bovine

Le blaireau peut être touché par la tuberculose bovine. Cette maladie se transmet avant tout entre bovins, mais les animaux sauvages touchés sont susceptibles de contaminer à leur tour les élevages. Depuis 2001, la France est considérée comme indemne de tuberculose bovine.

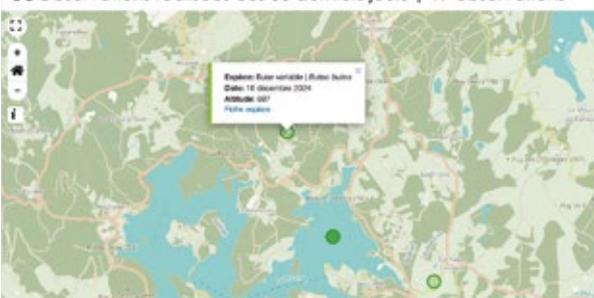
Seuls quelques foyers persistent. En 2019, l'ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) a réalisé une évaluation des mesures de lutte menées au niveau de la faune sauvage et en particulier des blaireaux. Elle a confirmé que « l'élimination préventive des blaireaux et des autres espèces sauvages n'est en aucun cas justifiée dans les zones indemnes ». Le territoire du Parc est situé en dehors des zones potentielles infectées.



Photo : S. Forbault



Photo : JC Dintres



## L'atlas de la biodiversité communale

**Pic noir, insectes coprophages, lichens...  
Connaissez-vous les espèces qui vivent dans  
votre commune ?**

Après Gentioux-Pigerolles, c'est au tour de Faux-la-Montagne/ La Villedieu et Saint-Martin-Château de réaliser leur ABC (Atlas de la biodiversité communale), un inventaire des milieux et espèces présentes sur leur territoire. Une action menée par l'association le Champ des possibles qui remplit une double mission : mieux connaître la biodiversité communale, et faire participer les habitants, tout en respectant la rigueur scientifique indispensable à ce type d'études.

D'abord, l'association repère ce qui semble pertinent en fonction des spécificités du territoire - ainsi, à Faux-la-Montagne, on s'intéressera aux chaos rocheux - et organise une réunion de lancement de l'ABC avec les habitants. Puis commencent les suivis et inventaires ; c'est pendant cette phase que les protocoles de science participative sont constitués.

Des sorties naturalistes sont organisées, sur des sujets tels que « toiles d'araignées dans la rosée », ainsi que des ateliers pour apprendre à utiliser une loupe binoculaire et identifier les différentes espèces d'insectes. L'objectif : rendre les participants autonomes pour aller sur le terrain. Le territoire est découpé en « mailles » distribuées aux habitants. Les données sont centralisées par les naturalistes du Champ des possibles. Au bout de deux ans, le travail est achevé. Il en ressort une brochure accessible au grand public, un rapport scientifique complet et un résumé rassemblant des cartes et les enjeux écologiques. Des restitutions sont également organisées pour présenter les résultats.

Les résultats de l'ABC de Gentioux-Pigerolles sont à consulter sur [gentiouxpigerolles.wordpress.com/participer/](https://gentiouxpigerolles.wordpress.com/participer/)  
Pour voir des données sur l'ensemble du Parc <https://biodiversite.pnr-millevalches.fr/>

## Myrtilles sauvages : un équilibre à retrouver

**Les landes à myrtilles sont menacées sur le territoire.  
Pour préserver et valoriser ce milieu et pouvoir  
continuer à « peigner la myrtille », le Parc mène des  
expérimentations sur trois parcelles, dans les Monédières  
et à Gentioux-Pigerolles.**

L'équilibre est fragile... Si les landes sont exploitées en pâturage intensif, il n'y a pas de myrtille sauvage. Mais si on arrête, elle se retrouve étouffée. Sa disparition est donc liée aux difficultés du secteur ovin : moins de pâturage, c'est davantage de landes retournées, transformées en plantations de résineux ou en prairies. Le Parc travaille sur ce sujet en partenariat avec trois autres PNR du Massif central. Les expérimentations, débutées dès 2016, commencent à donner des résultats. L'idée, c'est de penser la myrtille comme une ressource complémentaire pour des exploitations d'élevage ovin. Ce qui permet à la fois de composer avec seulement une, deux ou trois récoltes significatives sur cinq ans - à cause du gel printanier, d'une sécheresse, de la présence d'insectes ravageurs - et de maintenir ce savoir-faire historique.

Une solution se dessine : rouvrir le milieu pour apporter de la lumière grâce à la technique du broyage partiel. On conserve une mosaïque d'arbres et arbustes pour créer des microclimats afin de temporiser les aléas climatiques, et on redonne l'avantage à la myrtille par le pâturage ovin. Ainsi, on peut préserver le milieu et le rendre productif, en faisant en sorte aussi que la myrtille soit simple à récolter pour les exploitants.



Photo : C. Linet



Photo: E. Meyer

Thématique

# Énergie : consommer moins, produire mieux

Face au dérèglement climatique et à la chute de la biodiversité, il y a urgence à réduire notre consommation d'énergie. La rénovation thermique des bâtiments est le chantier prioritaire à mettre en œuvre sur le territoire. Et pour limiter la dépendance à l'énergie fossile, la production d'énergies renouvelables doit progresser, mais sans porter atteinte à la vocation nourricière des terres, aux paysages ni aux cours d'eau. Enjeux et explications.

Avec notre environnement préservé de la pollution urbaine, on a tendance à croire qu'ici, on fait mieux qu'ailleurs en matière d'écologie. Eh bien non : nous consommons davantage d'énergie que la moyenne des Français. La consommation annuelle est de 31,6 MWh/an/habitant sur le territoire du Parc, contre 26,87 en France, à cause de notre usage de la voiture (46%) et de nos logements énergivores (33%). La bonne nouvelle, c'est que nous produisons plus d'énergie électrique que nous n'en consommons, grâce à notre production d'hydroélectricité (33%) et d'électricité photovoltaïque (9%). Tout ceci ne compense pas le coût écologique du carburant et du fioul, mais on progresse de plus en plus, surtout dans le photovoltaïque. L'objectif : devenir territoire à énergie

positive en 2030, en diminuant notre consommation d'une part et en augmentant notre production d'énergies renouvelables d'autre part.

## L'urgence de la rénovation thermique

Qui dit diminution de la consommation d'énergie, dit isolation. Tout comme on ne sort pas l'hiver sans manteau, on ne devrait pas chauffer sans isoler la toiture, les portes et fenêtres, le sol et, idéalement, les murs, surtout quand le logement n'est

pas mitoyen. « Mais on n'avance pas assez vite sur la rénovation thermique », déplore Violette Janet-Wioland, chargée de mission énergie-climat au PNR. « Il y a encore énormément de passoires thermiques sur le territoire, et la précarité énergétique est énorme depuis l'augmentation du coût de l'énergie », confirme Rémi Gerbaud, accompagnateur indépendant à la rénovation énergétique des bâtiments sur le territoire. Isoler nécessite un investissement conséquent, mais qui peut être rapidement rentabilisé, car un logement bien isolé consomme deux à trois fois moins de chauffage. De plus, l'État subventionne la rénovation thermique, via France Rénov, le service public de la rénovation de l'habitat. L'effort doit aussi concerner les logements communaux et les locaux



Photo : PNR ML

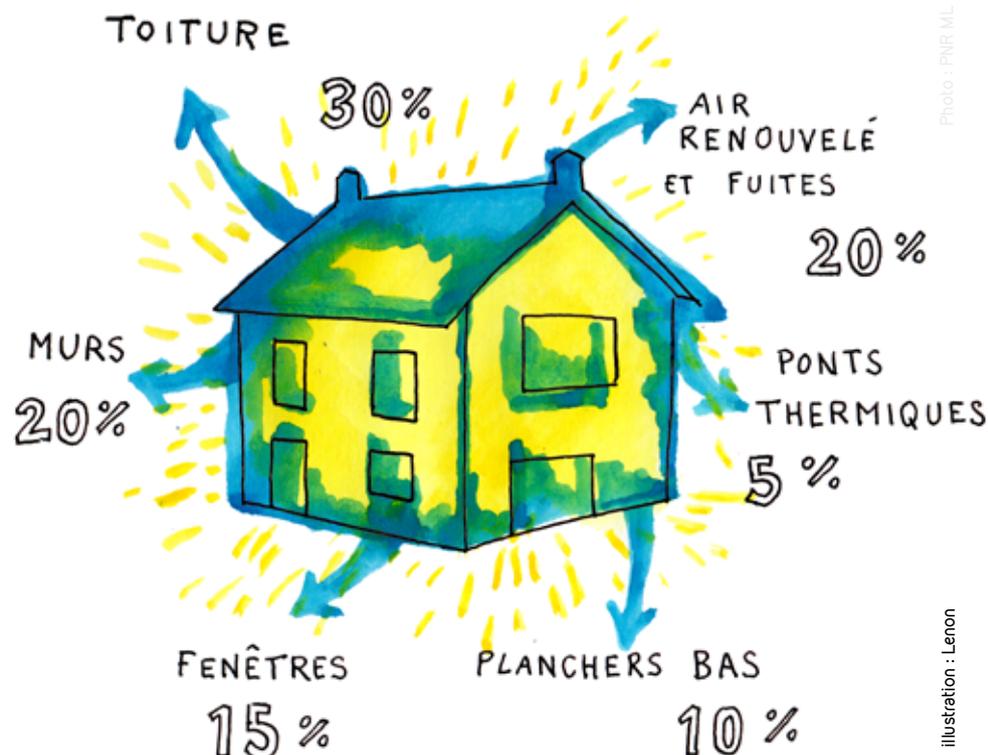


Photo : PNR ML

Illustration : Lenon

professionnels. Le Parc peut ainsi orienter les collectivités et professionnels vers les interlocuteurs adéquats et subventions possibles. Pour que l'isolation soit la plus efficace, le Parc conseille d'utiliser des isolants biosourcés, telles la laine de bois ou la ouate de cellulose. « Les isolants biosourcés sont plus écologiques et sains, mais ils ont un autre atout par rapport aux isolants conventionnels : leur temps de déphasage (temps que la chaleur met pour traverser un matériau) est plus long. Ils sont donc performants contre le froid, mais aussi contre les fortes chaleurs en été », explique Violette Janet-Wioland. Un enjeu important sur notre territoire désormais soumis aux canicules, si l'on veut éviter l'installation de climatiseurs. Car la clim', en plus de consommer de l'électricité, rejette l'air chaud à l'extérieur, aggravant de ce fait la situation.

## Produire de l'énergie verte, pas si simple !

La production d'énergie fait l'objet de nombreux débats, car renouvelable ne veut pas forcément dire écologique : tout dépend de la manière dont les ressources sont utilisées et de l'impact des infrastructures sur la biodiversité ou le paysage. Depuis sa

délibération du 30 novembre 2021, le Parc s'est donné un cadre clair concernant la production d'énergies renouvelables sur son périmètre. Ainsi, compte tenu des spécificités locales, les élus ont voté contre le soutien aux projets éoliens du territoire, car ils sont en contradiction avec l'objectif de préservation des paysages et de la biodiversité. Concernant le bois-énergie, le Parc défend les circuits courts et une exploitation de la forêt respectueuse de la biodiversité et des équilibres écologiques. La question se pose tout particulièrement sur la production de granulés (ou pellets). Les granulés sont des combustibles fabriqués à partir de sciure ou de copeaux, séchés et compactés. « Les granulés produits et vendus localement à partir de sciure ou de copeaux de résineux, issus des déchets de scieries locales, sont pertinents », estime Rémi Gerbaud. En revanche, les produits des grands industriels posent question, car certains effectuent des coupes rases de feuillus pour fabriquer des millions de tonnes de granulés. Un sujet qui concerne de plus en plus les forêts du Parc qui n'ont pas vocation à devenir la matière première de combustibles exportés dans toute la France.

## L'agrivoltaïsme en débat

Le photovoltaïque représente un potentiel important que le Parc souhaite voir se développer en toiture des bâtiments collectifs, professionnels ou chez les particuliers pour la consommation personnelle. Mais l'arrivée de l'agrivoltaïsme soulève des problématiques qui font débat. Les sociétés de production d'électricité lorgnent en effet sur les terres agricoles pour installer des milliers de panneaux photovoltaïques. Pourquoi mettre des panneaux au sol alors que nous avons des toits ? Cela peut sembler absurde à première vue, mais le sujet est plus complexe qu'il n'en a l'air : associer agriculture et production électrique peut augmenter (significativement) les revenus des agriculteurs, sans forcément nuire à leur production, tout en répondant aux besoins en électricité. Difficile de résister à une rente attractive quand on a du mal à joindre les deux bouts. De plus, selon les promoteurs, les panneaux photovoltaïques protégeraient les cultures en cas de forte chaleur ou sécheresse, en apportant ombre et humidité. Pour le moment, les données scientifiques\* suggèrent plutôt des baisses de rendement dans les serres et les champs agrivoltaïques. Les syndicats agricoles dénoncent d'ailleurs certaines centrales photovoltaïques où l'agriculture ne serait plus qu'un alibi. Mais l'innovation progresse : il existe des panneaux rotatifs, fixés sur de hauts portiques laissant passer la lumière, pilotés par un algorithme en fonction de la météo et des besoins des plantes. Une technologie qui semble



Photo : PNR ML

intéressante pour les cultures maraîchères et viticoles du sud de la France. Mais qui, comme toute infrastructure, nécessite quantité de matériaux, notamment métalliques, donc un coût écologique bien plus important que l'installation de panneaux en toitures. Sans compter le coût paysager qui pourrait être problématique.

Dans ce contexte, les syndicats agricoles sont partagés. La FNSEA s'est positionnée contre les projets « alibi » et pour les projets où les installations solaires améliorent réellement les productions. La Coordination rurale demande que les installations soient réversibles et veut s'assurer que les agriculteurs restent les maîtres à bord et récupèrent bien la valeur ajoutée.

La Confédération paysanne, elle, se positionne contre, rappelant que les surfaces déjà artificialisées, tels les parkings des zones commerciales et d'activité, suffisent largement pour répondre aux objectifs de production d'électricité solaire. Sur le Parc, difficile d'imaginer les vaches sous des arches métalliques. L'enjeu est surtout de maintenir les exploitations agricoles.

« Dans la charte du Parc, nous préconisons les projets de production d'énergies renouvelables participatifs et citoyens. Or, dans l'agrivoltaïsme, la majorité des projets sont portés par des promoteurs, pas des collectifs de citoyens ni des collectivités. Un bon projet, c'est un projet qui part d'ici ! », ajoute Violette.



Photo : E. Mayer

\* [theconversation.com/agrivolta-sme-avantages-et-inconvenients-dinstaller-des-panneaux-solaires-dans-les-champs-202022](https://theconversation.com/agrivolta-sme-avantages-et-inconvenients-dinstaller-des-panneaux-solaires-dans-les-champs-202022), Michel-Pierre Faucon, Marc Legras et Romain Gloaguen, chercheurs à l'Institut Polytechnique UniLaSalle.

# Faire les meilleurs choix chez soi !

## Produire sa propre électricité

L'électricité photovoltaïque est aujourd'hui facilement accessible pour les particuliers grâce aux systèmes *plug and play* : on installe les panneaux sur sa terrasse ou son abri de jardin, idéalement plein sud, on branche, et on consomme ce que l'on produit ! Une solution adaptée sur le territoire, où beaucoup d'habitations disposent d'un extérieur. Ces panneaux en kit ont l'avantage de permettre de consommer l'électricité sur place (seul l'éventuel surplus est injecté dans le réseau). Ainsi, avec deux ou trois panneaux, on peut produire de quoi alimenter une partie, voire l'ensemble de ses équipements électriques. « Ce que je trouve intéressant avec cet équipement, c'est que l'on constate que cela incite à faire beaucoup plus attention à sa consommation électrique : on prend garde à éteindre les appareils en veille, à faire tourner le lave-linge aux heures ensoleillées, etc. Le photovoltaïque domestique rend plus responsable », observe Rémi Gerbaud.

## Ce qui consomme le plus chez nous

De l'indispensable au superflu, nous utilisons de plus en plus d'appareils électriques et électroniques dans nos foyers, parfois 24h/24. Quels sont les plus gourmands ?

Four électrique (64 l) : 146 kWh

Plaque de cuisson vitrocéramique : 159 kWh

Réfrigérateur combiné (320 l) 24h/24 : 346 kWh

Lave-vaisselle (12 couverts) : 162 kWh

Sèche-linge (7 kg) : 301 kWh

Téléviseur : 187 kWh

Cave à vin électrique : 193 kWh

Climatiseur mobile 60 jours pdt 18h : 1 080 kWh



Chauffage électrique et eau chaude sanitaire sont les postes de consommation les plus gourmands en électricité.



En maison :  
4 312 kWh/an  
En appartement :  
1 719 kWh/an



Ballon d'eau chaude  
électrique (200 litres) :  
1 676 kWh/an

## Comment se chauffer ?

Le gros poste de consommation électrique, c'est souvent le chauffe-eau. Pour les maisons individuelles où la toiture le permet, on peut opter pour chauffe-eau solaire, qui capte la chaleur du soleil pour chauffer l'eau – en pensant à bien dimensionner la taille de son ballon par rapport à ses besoins. Une technologie simple, mais encore coûteuse et dont l'installation nécessite un professionnel ou des compétences en plomberie. Quant au chauffage de l'habitat, aucun système n'est écologiquement parfait ! « Nous préconisons le poêle de masse, qui est actuellement le chauffage au bois-bûches le plus écologique, économique et pratique », explique Manon Campenet, chargée de mission énergie-climat au PNR. Dans ces imposants poêles, le foyer est entouré de briques de terre crue ou cuite ou de blocs de pierre maçonnés, qui vont stocker et diffuser la chaleur. Ainsi, l'on peut chauffer une maison avec une flambée le matin et une autre le soir. Pratique pour ne pas retrouver sa maison glacée après le travail. Mais le poêle de masse nécessite un rez-de-chaussée solide, car il est trop lourd pour un plancher d'étage, et une maison suffisamment ouverte pour diffuser la chaleur. De plus, il requiert la manipulation de bûches, pas toujours aisée pour les personnes âgées. Côté prix, c'est un investissement assez lourd (entre 4 000 € et 10 000 €), mais qui permet de faire de sacrées économies de bois.

On hésite parfois entre les bûches et les granulés. En effet, les bûches permettent un approvisionnement local, économique, et l'on peut faire soi-même son bois dans certaines communes (affouage) ou si l'on dispose d'un terrain boisé. Mais le granulé offre des avantages pratiques indéniables : poêles et chaudières peuvent être programmés, et nul besoin d'allumer un feu. Ainsi, une chaudière à granulés reliée à un silo est particulièrement adaptée pour les maisons à étages dotées d'un système de radiateurs à eau. « Je conseille de plus en plus les poêles et chaudières mixtes (bûches et granulés), qui permettent de bénéficier des avantages des deux », explique Rémi Gerbaud.

Reste le point épineux du budget : un poêle à bûches basique ou un radiateur électrique coûtent beaucoup moins cher qu'un poêle de masse ou une chaudière à granulés. D'où l'importance primordiale d'isoler, et de changer ses usages... S'habituer à vivre avec un ou deux degrés de moins, s'habiller chaudement, dormir avec une couverture de plus, chauffer seulement les pièces de vie, c'est aussi ça, protéger le climat !

Contacts :  
service énergie du Parc : [tepos@pnr-millevaches.fr](mailto:tepos@pnr-millevaches.fr)  
Rémi Gerbaud : [ecogestenergie@yahoo.fr](mailto:ecogestenergie@yahoo.fr)  
[thermiciens-nouvelle-aquitaine.fr](http://thermiciens-nouvelle-aquitaine.fr)

**Appareils en veille** : ils représentent jusqu'à **15 %** de la facture d'électricité hors chauffage et eau chaude, soit plus de **100 € / an**.

## Le poids croissant du numérique

Environ 15 équipements numériques / personne en France en 2021, contre 8 pour la moyenne mondiale. **10 % de la consommation électrique française** est liée aux services numériques.

## Quelques ordres de grandeur à l'année

Consommation pour l'éclairage d'un logement (3 personnes)  
600 kWh

Consommation d'électricité totale d'un logement  
tout électrique et mal isolé de 80m<sup>2</sup>

15 000 kWh

Production d'électricité d'un réacteur nucléaire  
7 000 000 000 kWh

Consommation totale d'électricité en France  
465 300 000 000 kWh

## Récolter son électricité sur un toit

En 2024, le PNR a organisé un achat groupé de panneaux solaires photovoltaïques. Les premiers ont été livrés et rapidement installés. Premiers retours sur le fonctionnement et l'installation de ces panneaux, les plus simples à mettre en place à l'heure actuelle pour s'assurer une fourniture annexe d'énergie grâce au soleil.

### LES DIFFÉRENTS PANNEAUX SOLAIRES POUR LES PARTICULIERS

#### Photovoltaïque



LES CELLULES PHOTOVOLTAÏQUES

TRANSFORMENT LES RAYONS DU SOLEIL EN ÉLECTRICITÉ, QU'UN ONDULEUR CONVERTIT EN COURANT ALTERNATIF, INJECTÉ DANS LE CIRCUIT ÉLECTRIQUE DOMESTIQUE (OU ALIMENTANT UN APPAREIL, POUR LES BATTERIES).

#### Thermique

(chauffe-eau solaire à air à eau)



LES RAYONS CHAUFFENT UN FLUIDE CALOPORTEUR, ACHEMINÉ VERS LE CHAUFFE-EAU ET/OU LA CHAUDIÈRE.

#### Hybride



LA CHALEUR PRODUITE PAR LES PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES EST RÉCUPÉRÉE SOIT PAR UNE VENTILATION SOIT PAR UN FLUIDE, ET RENVOYÉE VERS LE BALLON D'EAU CHAUDE OU LE CHAUFFAGE.

### LE PANNEAU PLUG-AND-PLAY PHOTOVOLTAÏQUE

C'EST LE PLUS SIMPLE À INSTALLER ET LE PLUS ACCESSIBLE POUR AUTOCONSOMMER SON ÉNERGIE.

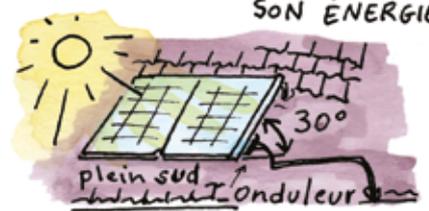
**BUDGET:** ENVIRON 500€  
LES DEUX PANNEAUX POUVANT PRODUIRE JUSQU'À 800 Wc\*.



Hop! En 3 heures on l'a posé!

ON A LE DROIT DE L'INSTALLER SOI-MÊME.

Je peux voir ma production en direct!  
Bon, là c'est juste 1kw, on est en décembre, il est 16h et il fait gris...



plein sud  
30°  
Onduleur

**ADMINISTRATIF:** UNE SIMPLE DÉCLARATION À EDF! SI C'EST SUR UN SECTEUR HISTORIQUE, IL FAUT AUSSI DEMANDER AUX BÂTIMENTS DE FRANCE.



Branché direct sur le secteur, le surplus d'électricité sera réinjecté sur le réseau (sans contrepartie)

**LONGÉVITÉ:**  
30 ANS.  
RENTABILISÉ EN 5 À 6 ANS.



Avant, je faisais tourner mes appareils de nuit, en heures creuses, maintenant plutôt entre 11 et 16h, quand je produis!

On peut mettre des programmeurs sur les prises électriques, pour réduire encore sa facture.

**NB:** IL NE STOCKE PAS L'ÉNERGIE!



# Le cœur battant de Banizette

Depuis 2007, Marie Delage fait vivre avec passion le domaine de Banizette, à La Nouaille. Cette seigneurie du XV<sup>e</sup> siècle, magnifiquement restaurée, rassemble un écomusée des métiers et traditions anciennes, un jardin, un arboretum, une salle de réception disponible à la location, une ferme d'élevage et une exploitation forestière.

Même sous la pluie, le domaine de Banizette éblouit. Impossible de ne pas tomber sous le charme de cette ancienne seigneurie, composée d'un manoir, d'un moulin, de plusieurs granges, d'une écurie, d'un four à pain, d'une porcherie et d'un poulailler. Restauré dans le respect de l'architecture et des matériaux traditionnels, le site est un livre d'histoire à ciel ouvert. On s'imagine la vie de Joseph de Miomandre d'Espies, seigneur de Banizette... Ses fils faisaient partie de l'escadron des gardes du corps du roi Louis XVI. L'un d'eux fut d'ailleurs blessé en sauvant Marie-Antoinette dans la nuit du 5 octobre 1789 à Versailles !

Au-delà des turpitudes de la vie des nobles d'antan, le site témoigne aussi de la vie paysanne, dominée par les femmes comme Marie tient à le rappeler lors des visites guidées de l'écomusée. L'été, elle fait en effet découvrir la riche collection d'objets anciens qui étaient utilisés sur le domaine. « Je me sens comme une gardienne de patrimoine, transmetteuse de savoirs locaux ».

C'est en 2007 que cette Creusoise acquiert le site avec son mari. « Nous avons eu un coup de cœur pour ce domaine. Un projet fou qui n'était pas du tout prévu. » Marie a alors 50 ans, les enfants sont grands et elle a envie d'un nouveau défi. Et quel défi ! Car Banizette, ce n'est pas seulement un patrimoine à sauvegarder, c'est aussi 140 ha, dont 90 ha de forêts à gérer, ainsi qu'une exploitation d'élevage bovin. « Comptable de métier, je ne connaissais rien à l'agriculture, au tourisme et à la forêt, alors je suis retournée à l'école ». Elle apprend l'élevage au lycée d'Ahun

et suit une formation de gestion forestière. Pour s'intégrer, elle participe à un maximum de journées professionnelles. « J'étais la seule femme, au début, on me regardait bizarrement ». Depuis, elle a fait ses preuves et développé les activités agricoles et forestières, avec l'aide de ses deux salariés. Elle est d'ailleurs membre du bureau de Fransylva Limousin, le syndicat des propriétaires forestiers. Et quand elle n'est pas avec les vaches, les arbres ou les touristes, elle gère les réservations de la salle

de réception. Avec ses murs enduits de chaux-chanvre, son isolation en liège, ses poutres anciennes, son poêle de masse et ses tentures en tapisseries, cette pièce incarne l'alliance de la tradition et de la modernité. L'été, les mariages s'y succèdent et Marie propose une liste complète de prestataires pour que la fête soit la plus belle. « Saviez-vous qu'il y a, autour de Banizette, 120 lits pour héberger les invités ? »

Car il n'y a pas que la vie locale du passé qui passionne Marie, mais aussi celle d'aujourd'hui.

Et de se réjouir de voir La Nouaille accueillir

de nouveaux agriculteurs et artisans. « Il manque encore un bistrot pour se retrouver, échanger, tricoter... » Un projet de tiers-lieu est en cours... En attendant, Marie organise chaque année un troc de plantes et de graines qui rassemble de nombreux habitants. « On allume le four à pain, les gens racontent leurs souvenirs... Des souvenirs qui augmentent la connaissance sur la vie locale et font vivre l'histoire de Banizette. » La suite de l'histoire, c'est sa fille Marine qui va désormais l'écrire, car pour Marie, l'heure de la retraite approche. La transmission se poursuit !

[www.banizette.com](http://www.banizette.com)

« Je me sens  
comme  
une gardienne  
de patrimoine,  
transmetteuse de  
savoirs locaux »

# 5 idées fortes de Gilles Clément sur le paysage

Depuis 2023, le Parc organise des cycles de conférences dans les quatre villes portes : Eymoutiers, Treignac, Meymac et Felletin.

À l'automne 2024, ce sont Alain Freydet et Gilles Clément qui ont pris la parole, sur le thème du paysage.

Le paysage du Parc est caractérisé par l'omniprésence de l'eau, une faible densité de population, et des activités qui le façonnent : principalement, la sylviculture et l'élevage bovin.

À force d'y vivre tous les jours, on a tendance à ne plus y prêter attention.

La conférence de Gilles Clément, paysagiste de renom, enseignant à l'école nationale supérieure de paysage de Versailles, qui vit en Creuse, a été l'occasion de faire un pas de côté et de porter un regard aiguisé sur ce qui nous entoure.

Voici 5 idées fortes sur ce paysage qu'il observe et analyse depuis 40 ans.

## 1 Regarder le territoire comme une richesse, plutôt que comme une source de revenus

« Il nous faut tourner la page, changer de mode de vie et d'exploitation de la terre. La monoculture est dévastatrice, car dans ce mode d'agriculture, il faut être rentable. Même si ça tue, même si ça dégrade la biodiversité, même si ça abîme durablement le paysage. Et lorsqu'elle est appliquée à la gestion forestière, les dégâts sont immenses. Il faut apprendre à regarder le territoire comme une richesse, pas comme une source de revenus ».

## 2 Maintenir l'équilibre entre l'ombre et la lumière

« Le territoire du Parc n'est pas encombré par un système routier démesuré ou l'industrie, par rapport à d'autres régions. C'est une chance !

« Quand on se promène dans ce paysage, on a quelque chose de pluriel où se maintient l'équilibre entre l'ombre et la lumière, entre forêt et prairies. »

## 3 Changer de point de vue sur les friches et les talus

« Les friches sont toujours mal perçues. Pourtant, on observe, sur des versants autrefois exploités en pâtures et laissés à l'abandon, un boisement venu naturellement. Une dynamique naturelle se met en place. Ainsi, les buissons épineux protègent les petits animaux de la prédation. Une diversité forte s'installe de façon spontanée sur les pentes pâturées abandonnées. La diversité se trouve dans ces lieux où on ne va pas, à l'orée des forêts, le long des routes, sur les talus. On peut dès lors sauver énormément d'espèces ; celles que nous n'exploitons pas, qui permettent à celles que nous exploitons de vivre. »

## 4 Planter des feuillus et des haies

« En cas de sécheresse, les caduques s'en sortent mieux que les conifères, puisqu'ils perdent leurs feuilles pour réduire l'évaporation - et grâce à leur forme avec des branches basses, donc une colonne d'eau moins haute. Les haies jouent un rôle important également, grâce à leur système racinaire qui maintient l'humidité dans le sol. Pour faire face aux aléas climatiques, il est essentiel de planter en nombre des essences variées et des kilomètres de haies. »

## 5 Viser la robustesse

« Un des effets du dérèglement climatique, c'est le développement des maladies. Pour se protéger, une solution : des cultures variées. Si nous voulons continuer à exister sur cette planète, il faut arrêter la compétition en termes de productivité, et viser la robustesse. En monoculture, on est presque obligé de passer par l'industrialisation pour s'en sortir (et encore, avec des dettes). Il faut aider les agriculteurs à travailler autrement. »



# Nedde

Nedde, en bord de Vienne, se trouve aux confins des trois départements limousins, en Haute-Vienne, non loin du lac de Vassivière, à l'ouest du territoire du Parc. La commune s'étend sur plus de 5 000 hectares, recouverts à 60 % de forêts, et les prairies sont dédiées principalement à l'élevage bovin. Ce village classé « station verte » séduit par son calme, son cadre naturel et son patrimoine. L'église Saint-Martin, avec son clocher du XIII<sup>e</sup> siècle couvert de bardeaux de châtaignier et son verrou sculpté du XV<sup>e</sup>, tous deux classés, trône au centre du bourg. Plus loin, dans le hameau de Claveyrolas, le Vieux pont à trois arches date de l'époque médiévale. Nedde abritait également, autrefois, une forteresse médiévale. C'est sur les ruines de ce château qu'a été construit un village de vacances de 65 gîtes. Avec 457 habitants, Nedde conjugue vie rurale et dynamisme grâce à son école, la bibliothèque, l'agence postale, le centre d'incendie et de secours, cinq commerces et une dizaine d'associations qui animent le village.

Mairie de Nedde - 05 55 69 98 09  
nedde.fr  
visitlimousin.com/portes-de-vassiviere



Photo : Commune de Nedde



Photo : Cité des insectes

## La cité des insectes, incontournable

Des expositions permanentes et temporaires, scientifiques, mais aussi artistiques, et un grand jardin qui comprend une grande diversité de milieux... Créée en 1994, la Cité des insectes est devenue un site incontournable en Limousin avec 15 000 visiteurs par an, petits et grands, en groupe ou en famille. 15 000, c'est aussi le nombre de spécimens d'insectes que comprend la collection entomologique, en plus des vivariums et des deux fourmilières. Un musée scientifique interactif pour découvrir le monde fascinant des insectes, ouvert de fin mars à début novembre. Et en prime, la visite se termine par une dégustation de miels... ou d'insectes !

588 Impasse de Chaud, 87120 Nedde  
lacitedesinsectes.com  
05 55 04 02 55



Photo : E. Mayer



Photo : Commune de Nedde



Photo : Hêtre



Photo : E. Mayer

## Hêtre en forêt, une forêt pédagogique

Hêtre en forêt, c'est un massif forestier de 34 hectares, imaginé par son propriétaire, Xavier Blanc, pour faire découvrir au grand public et aux professionnels forestiers les modes de gestion durable de la forêt et les principes de la sylviculture douce. Il regroupe une forêt ancienne, une zone humide, un écocentre et 6 kilomètres de sentiers pédagogiques, et comprend un kilomètre de rive en bord de Vienne. Au programme, des promenades guidées en forêt, des activités pour les scolaires, des ateliers, des expositions artistiques, et une salle de réunion pour accueillir des conférences, séminaires et formations. Le centre, construit en bois local, est autonome en énergie et en eau.

Lieu dit « Chez Thivaud », 87120 Nedde  
 hetre-en-foret.fr  
 06 32 83 13 80

## Un beau duo

Hélène Joly et Marc Gianferrari sont installés à Lauzat. Ensemble, ils cultivent l'osier que Hélène, vannière à l'*Atelier des chemins*, tresse. Elle anime aussi des ateliers dans les écoles et centres de loisirs. Marc, lui, travaille le bois glané autour de chez lui dans son atelier *Entre terre et bois*. Il crée des jeux de plateau en hêtre massif et des objets en bois tourné. Leurs créations se rencontrent dans la collection « duo », des pièces tout en courbes mêlant bois tourné et osier. Un espace d'expo-vente est accessible sur place, sur rendez-vous ; Hélène et Marc vendent également leurs pièces sur des salons, marchés, et dans quelques boutiques.

207 rue de l'Oseraie - Lauzat - 87120 Nedde  
 Hélène Joly : 06 80 96 42 72 -  atelierdeschemins - atelierdeschemins.com  
 Marc Gianferrari : 06 18 25 31 36 -  atelierentretreterreetbois - Jeux-terre-bois.com

*La pus granda festa de l'annada,  
 quo es Carnaval*  
 La plus grande fête de l'année, c'est Carnaval

# Le CARNAVAL selon...

Carnaval...

*Chas nos ne'n parlavan, de Carnaval.  
 La Mairina parlava daus Mascarats, quilhs  
 jòunes gents mascats, 'bilhats de vielhas  
 raubas de femna, emb lors figuras negras  
 de suja, qui 'navan batre las campanhas  
 per far paur a las femnas e aus mainatges.  
 Auriatz pas ben saugut si avia paur que  
 ne'n passessa, o si rencurava que ne'n  
 passés pus.*

*Espiava lo japedis daus chens, dins quilhs  
 jorns aurian pogut voler dire que ...  
 N'era un pauc per ela, me pense, coma dau  
 lop o dau lop-beron. Mas ieu me sovene  
 pas d'aver vist passar lo mendre mascarar.*

*Me sovene pas quitament que m'aguessen  
 'chaptat un masque, ni de m'esser travestida  
 un jorn de Carnaval - mas si, pertant,  
 beleu, un còp ne'n aguei un, crese...  
 La Mairina, ela, tanleu que me levave,  
 la trobave en la maison a bufar lo fuec.*

Ço-ditz :

- As vist Carnaval ?

*Quo era, a son dire, 'n òme grand  
 e gròs. A picat de jorn s'aproismava de  
 la charrau, alai tras lo chamin, e esperava,  
 emb son bòle, pendut au còu, que chalia li  
 remplir de bona sopa. L'avia pas vist ieu.*

*M'era levada tròp tard.*

*Era passat davant solelh. [...]*

*Las vias priondas de la memòria  
 Ed. Ostal del Libre, 1996  
 p. 489-491.*

Chez nous, on parlait du Carnaval.  
 La Marraine évoquait les mascarats,  
 ces jeunes gens masqués,  
 vêtus de haillons féminins, le visage  
 noir de suie ou de farine, qui allaient par  
 la campagne effrayer les femmes et les  
 enfants. On ne savait pas très bien si elle  
 redoutait d'en voir ou si elle regrettait qu'il  
 n'en passât plus.

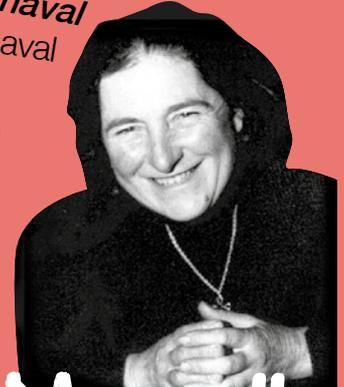
Elle guettait l'aboïement des chiens, qui  
 en ces jours-là, auraient pu annoncer la  
 visite des indésirables. Mais je ne me  
 souviens pas d'avoir jamais vu le moindre  
 masque. Je ne me rappelle pas non plus  
 qu'on m'en ait acheté un, ni que je me  
 sois déguisée ce jour-là.

Par contre, la Marraine ne manquait pas de  
 me dire, quand je me levais :

- Tu n'as pas vu Carnaval ?

C'était à son dire un homme grand et  
 gros, qui s'avavançait jusqu'à la barrière de la  
 cour, avec un bol pendu au cou qu'il fallait  
 lui remplir de soupe. Je ne l'avais pas vu. Il  
 était passé dès l'aube. [...]

Traduction de  
 Les chemins creux de la mémoire- Une enfance limousine  
 Ed. Payot, 1993  
 pages 385-386.



## Marcelle Delpastre

Marcela Delpastre

Née le 2 septembre 1925

Décédée le 6 février 1998

à Chamberet

dans la ferme familiale de Germont

Poétesse et paysanne,  
 elle dépeint son quotidien, son pays, ses  
 réflexions dans deux langues, l'occitan et  
 le français. Ses écrits mêlent de la poésie,  
 des nouvelles, des poèmes dramatiques,  
 ainsi qu'un volet ethnographique comprenant  
 des collectages de contes, leur analyse,  
 des études sur les pratiques culturelles du  
 Limousin.

Publiée depuis 1956, son œuvre est disponible  
 dans les médiathèques du Parc.



Retrouvez tous les événements  
 du centenaire Marcela Delpastre  
 en Nouvelle-Aquitaine sur  
[www.culture-nouvelle-aquitaine.fr](http://www.culture-nouvelle-aquitaine.fr)

photos : Archives Départementales de la Corrèze - fonds Louradour



Eygurande : petites filles portant  
 des masques de carnaval, mars 1957  
 - 35Fi/30



Saint-Étienne-aux-Clos :  
 bal du Carnaval, 11 mars 1957 - 35Fi/36



Eygurande : les «Réveillés» collectent  
 des œufs, avril 1957 - 35Fi/53

Les actions du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin sont principalement financées par :



Financé par  
 l'Union européenne  
 FEDER et FEADER



Ministère de la Culture  
 République Française



Région  
 Nouvelle-Aquitaine



DÉPARTEMENT  
 CORREZE  
 LE DÉPARTEMENT



DÉPARTEMENT  
 la CREUSE  
 le Département



DÉPARTEMENT  
 Haute-Vienne



DÉPARTEMENT  
 PUY-DE-DÔME  
 MON DÉPARTEMENT



RÉPUBLIQUE  
 FRANÇAISE  
 Liberté  
 Égalité  
 Fraternité



ADEME  
 Agence de la  
 Transition  
 Écologique



EAU  
 GRAND SUD-OUEST  
 Agence de l'eau



EPCI et  
 Communes  
 adhérentes